



Flash Info CHSCT

17 juin 2015

Edition n°39



SUD-HEH ☎ : 31 06 91
🌐 : <http://sud.hcl.free.fr>



Suivez-nous aussi sur: SUD / Hospices Civils de Lyon

Règlement intérieur :

Un débat a eu lieu avec notre direction pour éviter que l'activité des syndicats ne soit entravée. Les représentants du personnel ont le droit à la libre-circulation pour pouvoir rencontrer les agents sans bien sûr gêner la continuité des soins.

Certaines zones seraient plus compliquées pour leur accès, pour des raisons de sécurité, nous attendons toujours à ce jour, la note de service qui les concerne.



L'équipe de l'EL 18, les électriciens passeraient en 12h avec une perte financière :



Une délégation fut reçue pour présenter leurs craintes quant au passage aux 12h et les incidences sur leur condition de travail. En majorité, l'équipe est favorable aux passages en 12 h mais pas aux roulements proposés qui génèrent une perte financière allant de 400 euros à 900 euros en moyenne, sur des salaires d'agent de catégorie C.

L'ensemble des syndicats ont voté contre.

Clima, passage à un roulement mixte :

Le dossier n'a pas été présenté car les syndicats n'ont pas reçu les documents dans les délais.

Transfert de l'odontologie à l'école dentaire :

Ce transfert n'aurait lieu qu'en période d'été. La direction va s'assurer que les patients soient bien informés de ce déménagement.



Prévention des risques professionnels :

La « tortue », machine de traction, devrait être mutualisée entre la pharmacie et la lingerie pour éviter que les lingers ne tirent, seuls, les armoires sur la colline, ce qu'ils font depuis des mois.

Professionnalisation de la brigade :

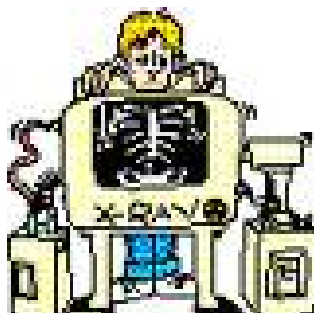
Par l'intermédiaire du CLACT (contrats locaux d'amélioration des conditions de travail), les agents de la brigade vont recevoir des formations en vue d'améliorer leurs conditions de travail : « déménager, c'est un métier ».



Regroupement service I5 avec le service des brûlés de l'hôpital privé Saint Joseph Saint Luc :

Par l'intermédiaire du CLACT, il y aura un accompagnement des deux équipes pour permettre les échanges au sein de modules de formation qui devraient permettre aux personnels des deux hôpitaux de ne former qu'une équipe avec les mêmes valeurs.

Imagerie HEH :



La fin des travaux est prévue pour fin juillet 2015. Depuis le 15 juin, les plages horaires des agents ont été allongées de 30 minutes pour l'IRM. C'est un test en cours d'après la direction sur 4 semaines, soit jusqu'au 10 juillet 2015.

Dès septembre 2016, regroupement de toute l'activité urgence avec un horaire unique de 2x7h30 et les nuits en 10h. Il y aura aussi regroupement de tous les secrétariats qui passeront en 8h-19h.

Les brancardiers passeront à une amplitude horaire de 7h à 20h.

Nous avons interpellé la direction et l'encadrement de la radiologie sur la souffrance des agents suite à cette restructuration.

Nous avons pointé l'étendue de la zone de travail ainsi que la perte de repères : certains agents ont 5 vestiaires. Nous avons aussi déplorés l'organisation « en pétale » qui demande aux agents de travailler vite sur des postes qu'ils ne connaissent pas forcément et les dangers pour les patients liés à cette organisation. Nous avons aussi dénoncé le manque de concertation avec les agents qui n'ont droit qu'à des réunions d'information où tout est déjà décidé pour eux.



Enfin nous avons alerté sur le manque de souplesse pour permettre aux agents d'organiser leurs rentrées scolaires avec un compte d'heure bien positif et des demandes faites 3 mois à l'avance.

La direction de la radiologie nous a fait les réponses suivantes :

- Un questionnaire est en cours de création pour connaître les difficultés des agents,
- Les agents devraient participer aux discussions sur l'allongement des horaires.

Il est à noter qu'il n'y a pas eu de baisse d'activité en 2014 suite à cette nouvelle organisation, ce qui montre l'implication des agents et leur motivation.

Un retour sur l'imagerie sera fait dans un prochain CHSCT.

La lingerie :

Toujours de gros soucis à la lingerie.

Pour le personnel :

- la direction les invite à utiliser des tenues à usage unique et à refaire leur trousseau à la lingerie (matricule et tailles nécessaires)

-Les agents utilisant des bleus de travail pourront aussi faire une demande de trousseau.

-pour les agents de sécurité, la blanchisserie va s'occuper de rendre leurs tenues nominatives.

Pour les DAV :

-Celui de N sera déplacé et augmenté

-Un DAV est prévu sur la pavillon M au sous-sol,

-En 2018 il y en aura un au pavillon H

Il devrait y avoir un stock de sécurité à la lingerie en cas d'urgence.

100 armoires vont être rachetées et celles en panne sont en cours de réparation.

Notre hôpital est passé de 25% de linges sous sacs plastiques à 4%.

La majorité des syndicats a proposé au vote une motion pour demander le retrait des procédures disciplinaires à l'encontre des agents de la lingerie en raison des dysfonctionnements de la blanchisserie qui les ont mis dans la difficulté. Cette motion a été refusée par notre direction.



Parking :



Il y aura une augmentation du nombre de place pour le personnel jusqu'à 635 en période de chevauchement.

La direction va rencontrer les dirigeants de la ville de Lyon pour soumettre le retrait des places payantes autour de l'hôpital.

Pour 60000€/mois de recette, il y a 30000€ de frais d'agents, 3500€ d'amortissement, 2000€ de dépense directe (réparation, consommable).

Nous avons dénoncé la volonté d'assermenter des agents du parking pour qu'ils puissent mettre des amendes : nous considérons que cela ne rentre pas dans leurs prérogatives, et que c'est même dangereux pour eux : n'oublions pas qu'un agent du parking a été agressé par un usager, il n'y a pas si longtemps que cela, entraînant un arrêt de travail.

QVT :

Nous dénonçons ces interminables réunions qui ne servent qu'à vider le CHSCT de ses missions.

Bureau des entrées :

Le temps d'attente est important suite à la mise en place de Pastel. Les nouveaux dossiers demandent plus de temps pour leur création.

3 stagiaires ont été affectés pour améliorer l'accueil des consultants et aider au scannage des documents.

L'encadrement a prêté main forte pour atténuer ces temps d'attente.

Pour éviter l'agressivité des patients, l'affichage a été amélioré et un café offert aux consultants.

Les fiches de préadmissions sont faites par les agents de nuit.

En ce qui concerne les effectifs, il y a beaucoup de départ à la retraite. Le transfert de tâches et de moyen humain n'est pas encore finalisé.

Une demande d'un 1 ETP au pavillon A le soir et le week-end, lors de pic d'affluence. Mais si 1 ETP mis à A, il sera enlevé ailleurs...

Un retraité venait habituellement mais non formé à Pastel, cette personne ne pourra plus venir travailler au BDA.

Unité V3/V2 :

Les CA ont été validés au 31 mars pour les ASD et une semaine après pour les IDE.

Tous les agents de l'unité ont vu leurs congés annuels validés le 7 avril et ils ont bien leurs 3 semaines de congés sur la période estivale.

Le personnel peut poser des congés sur des week-end. On pointe l'inégalité de traitement entre un agent en repos fixe qui peut poser 3 semaines de vacances, compris, et un agent à repos variable qui ne bénéficie pas d'autant de we en vacances estivales.

Pour la direction, 21 jours c'est 21 jours et pas un we de plus. Alors que les textes réglementaires du statut de la fonction publique hospitalière disent au moins 21 jours consécutifs et sur dérogation au-delà de 30 jours consécutifs.

Le personnel de V2 est appelé à remplacer sur d'autres services de l'hôpital lors de la fermeture de leur service. Ce personnel possède un compte d'heure positif et aurait préféré l'épurer avant d'aller remplacer dans d'autres services : que vont devenir toutes nos heures supplémentaires?



Etat des sous-sols, hygiène et sécurité :

Il y a beaucoup de chantier d'étanchéité en cours. La reprise d'étanchéité des galeries est un chantier colossal, l'argent manque...

A l'étude, la pose de filet pour éviter la chute de bloc de béton due aux infiltrations.

Mise à disposition d'IDE du Vinatier au pavillon N :

Sur 37000 passages par an, il y a 5500 avis psychiatriques.

Pour assurer une meilleure prise en charge des patients, L'ARS finance 7 ETP d'IDE pris sur le budget du Vinatier, qui viendraient sur N grâce à une convention de mise à disposition rédigée pour une durée maximale de 5 ans. Ils seront en 12h non alternant (personnel de nuit dédiés).

L'agent mis à disposition par le Vinatier reste payé par son établissement d'origine, son roulement sera géré par l'encadrement du service de N.

Il y aura la mise en place d'un binôme avec un médecin psychiatre.

L'objectif étant de réduire les temps d'attente, et l'agressivité.

Ils seront intégrés à l'équipe de N accueil, participeront aux différentes réunions de service, participeront aux cellules de crises, etc.

Mais ils ne feront que des soins en lien avec le domaine de la psychiatrie.

Journée d'intégration le 14 septembre pour cette nouvelle équipe avec un démarrage au 15 septembre 2015.

Il est bien regrettable que l'ARS ne finance pas l'embauche de 7 IDE sur l'hôpital Edouard Herriot.

On peut s'inquiéter du risque de tension au sein de l'équipe si 7 IDE ne font que de la psychiatrie pendant que les autres auront besoin d'un coup de main en soins généraux: pour rappel, depuis 1992, il n'y a qu'un seul diplôme d'Etat Infirmier qui regroupe les soins en psychiatrie et les soins généraux.



STIP :

Les agents du STIP sont dorénavant au sous-sol du bâtiment 5, ancien locaux du CARE.

Le 10 juin a été mis en place un nouveau logiciel pour gérer les déplacements des brancardiers qui connaît déjà de nombreux dysfonctionnements : problème de réception, erreur d'information etc...

Vive l'optimisation des trajets... Est-ce les prémices au passage à l'effectif cible ? La direction a-t-elle comme projet in fine de supprimer les régulateurs.

Les trajets se sont rallongés du fait des travaux engagés sur HEH, notamment pour H et la radiologie.

La commission médico-sociale :

Il y a 2 commissions, une soignante et une non-soignante qui se réunissent 2 fois par an.

La direction précise que l'employeur a une obligation de mettre en œuvre tous les moyens nécessaires mais n'a pas obligation de résultat...

Ce sont les cadres supérieures ou l'encadrement direct qui l'a saisi pour essayer de trouver une solution dans le service, puis dans le PAM et enfin en hors PAM.

Fermeture crèche le samedi :

Le peu d'occupation des crèches les samedis a amené la décision de leurs fermetures.

Une information des parents concernés a été réalisée courant juin, avec une réunion d'information pour le personnel.

La mise en application se fera dès septembre 2015.

Relocalisation maintenance générale :

Toutes les machines à bois seront conservées et relocalisées. Des études sont en cours.

Pour SUD,

"Je ne suis pas, messieurs, de ceux qui croient qu'on peut supprimer la souffrance en ce monde (...) mais je suis de ceux qui pensent et qui affirment qu'on peut détruire la misère". Dans son discours, "Détruire la misère" (9 juillet 1849), Victor Hugo se battait pour détruire la misère.

Nous, à SUD, nous nous battons contre la destruction et le démantèlement de l'hôpital public.

**Tous les dossiers soumis dans les instances n'ont qu'un seul et unique objectif, réduire le personnel. Pour la direction : "Réduire la masse salariale et équilibrer le budget",
Mais à quel prix ??**

Le CHSCT a pour mission d'évaluer les conditions de travail mais on constate que, actuellement, ces réunions ne servent qu'à compter le nombre de suppression de poste et faire avec !

Malheureusement, nous constatons que l'heure n'est pas à la grande mobilisation : 250 agents du public (sur 17000) lors de la manifestation du 25 juin contre 500 agents du privé. Manifestation à l'appel de plusieurs syndicats.

4,32 % de gréviste sur HEH.

Nous avons constaté que l'encadrement ne demande même plus aux agents s'ils font grève ou pas, des agents grévistes n'ont même pas été comptabilisés.

Au delà de cette volonté de saborder le mouvement de grève, les agents doivent bien comprendre que seule une mobilisation massive et pérenne permettra de remettre en question cette politique.

A quand cette prise de conscience ?



31 06 91 / 04 72 11 06 91



heh.syndicat-sud-sante@chu-lyon.fr



<http://sud.hcl.free.fr/>



Suivez-nous aussi sur facebook : SUD / Hospices Civils de Lyon